

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Posté. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne
 Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

Amédée Marsan et L'Assomptio

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
 \$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Guérison obtenue par l'intercession de Pie IX.—Procès préliminaire à la béatification de Mgr de Laval, premier évêque de Québec; M. le Grand-Vicaire Edmond Langevin est appelé en témoignage.—Ordinations à Chicoutimi.—Une médaille est accordée au Collège de Lévis, par Son Excellence le Marquis de Lorne.—Renseignements donnés par le Révd Père Z. Lacasse, sur la colonisation dans le canton de Metgermotte.—La colonisation est un moyen sûr de faire cesser l'émigration.—Etablissement de Cercles agricole à St-Casimir et à St-Ubade, dans le comté de Portneuf.—Tristes résultats de l'embauchage de nos compatriotes vers les Etats-Unis.—Noms des élèves du Collège de Ste-Anne qui ont été les premiers dans le cours d'octobre.

Causerie Agricole : Principes nutritifs de la plante (Suite): Conditions que doit avoir un terrain pour être favorable à la végétation.—De l'action des stimulants sur la végétation.

Sujets divers : Traitement à donner aux chevaux atteints d'épizotie.—Les arbres atteints par la jaunisse; moyen à employer pour les guérir de cette maladie.—Emploi de la mousse comme litidre.—La multiplication des produits dans une exploitation rurale.—Apiculture: Usage et choix de la cire; manière de blanchir la cire.—Table des matières du 17e volume de la Gazette des Campagnes.

Choses et autres : Elevage d'une grande quantité de volailles.—Evaluation d'une terre.—Culture de la canne à sucre à l'Acadie, par M. Pierre Roy.

Recettes : Corps arrêté dans le gosier.—Moyen de désinfecter les poulaillers et les étables.

A nos abonnés retardataires.—Malheureusement nous n'avons pas à nous féliciter de l'empressement que nos abonnés retardataires apportent au paiement de ce qu'ils nous doivent, puisque dans l'espace de quinze jours nous n'avons reçu que \$1. Nous espérons d'ici à la fin du mois nos abonnés s'empresseront d'acquitter leurs arriérages d'abonnement.—De grâce, que l'on fasse la part de ce qui est dû à la Gazette des Campagnes.

REVUE DE LA SEMAINE

Guérison obtenue par l'intercession de Pie IX.—Un de nos abonnés du comté de Bellechasse, nous écrit ce qui suit:

"Un de mes enfants était atteint d'une maladie périodique depuis au delà d'une année. Je demandai sa guérison par l'intercession de Pie IX, tout en promettant que si j'étais exaucé je ferais connaître ce fait par l'intermédiaire de la Gazette des Campagnes.

"Or le bon Pie IX m'ayant accordé cette faveur, il ne me reste plus qu'à vous prier de faire connaître ce fait à vos lecteurs."

—L'Abeille informe que la commission nommée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, pour faire le procès préliminaire à la béatification de Mgr François de Laval, premier évêque de Québec, est réorganisée. M. l'abbé G. Mathon, docteur en théologie, remplace feu M. l'abbé A. Papineau qui était l'un des juges. Elle a déjà tenu plusieurs séances pour entendre le témoignage de M. le Grand-Vicaire Edmond Langevin, Prévôt du Chapitre de Rimouki.

Ordinations à Chicoutimi.—Sa Grandeur Mgr D. Racine a fait les ordinations suivantes le 3 octobre dernier:

Toursurés.—MM. Amédée-A. Gagnon et Mériéc-Nath. Mariel;

Minorés.—MM. Etzéar Delamare, Georges Gagnon, du diocèse de Chicoutimi, et J. Gibbons du diocèse de Hamilton,

Sous-diacres.—MM. Louis Caron, Louis Gagnon, et Joseph-Alfred Tremblay;

Diacre.—M. D.-O.-R. Dufresne.

—Le Collège de Lévis vient de recevoir de Son Excellence le Marquis de Lorne, une médaille destinée à la classe de philosophie pour la dernière année scolaire. L'envoi de cette médaille n'a pu se faire que ces jours derniers. Elle a été décernée à M. Alphonse Bernier, actuellement étudiant en droit.

Le Révd Père Z. Lacasse, apôtre de la colonisation, nous prie de publier les renseignements suivants ayant rapport à la colonisation du canton Metgermette :

Je viens de la Beauce. Deux fois, je me suis enfoncé dans les forêts de Metgermette et je suis heureux de dire à ceux qui veulent aller s'y établir, qu'ils y trouveront de grands avantages et des endroits très-fertiles. Le canton de Metgermette est à six lieues de St-Georges et la ligne centrale qui la coupe au milieu, passe à trois lieues de l'Eglise St-Côme. Pour y parvenir, il faut passer par le chemin dit des Français.

Ce canton est plan ; à quelques endroits, on y voit des roches, mais elles ne sont que sur la surface du sol. Il y a des terrains bas où l'on rencontre des cédres d'une grosseur énorme. Ces endroits défrichés donnent un rendement considérable, car le sol y est très-riche.

À part ces passées de roche et ces cédrières, le sol est très-avantageux pour permettre aux colons de commencer aussitôt leurs défrichements. Que de belles érablières dans ce canton !! que de beaux lacs et de beaux ruisseaux qui l'arrosent en tous sens !!

Les terres de cent acres se vendent à raison de trente centins l'acre, payables en cinq versements, c'est-à-dire qu'il faut au moins donner six piastres pour avoir son billet de location.

Il y a déjà un moulin à scie, et l'automne prochain il y aura un moulin à farine.

On a promis de faire des défrichements pour le printemps prochain sur 122 lots. Un bon nombre de familles et de jeunes gens sont déjà à l'ouvrage.

M. le curé de St-Joseph, donnant l'exemple, sa paroisse a envoyé un bataillon. Je suis heureux de mentionner les noms de M.M. Létourneau et Roy, marchands. M. le Curé de St-Georges a aussi son régiment. Ces jours passés M. le curé de Ste-Marie et M. Duchesnay, prenaient aussi des lots pour des protégés. Des personnes influentes de St-François m'ont promis leur puissant concours. Lévis, St-Isidore, St-Lambert, St-Gervais ont aussi envoyé leurs avant-gardes, qui, je l'espère, vont en appeler d'autres.

Avant le printemps j'ose espérer qu'on portera à deux cents le nombre des colons.

Une chapelle s'y construira le printemps prochain et alors la colonie prendra le nom de paroisse. Heureux seront ceux qui en feront partie !

Il y a encore plus de trois cents beaux lots à prendre. Que j'étais heureux l'autre jour de pouvoir dire la messe au fond des bois à de vaillants colons. M. le curé Bernier de Saint-Georges va aller les visiter de temps à autre.

— Nous lisons ce qui suit dans le *Nord* : "L'extension de la colonisation et l'amélioration de l'agriculture sont, suivant nous, les seuls moyens de faire cesser l'émigration. On ne réussira jamais à garder les canadiens dans le pays, s'ils ne peuvent trouver à s'y établir avantageusement et y prospérer." Pour arriver à ce résultat, il faut non-seulement le concours du Gouvernement, mais il faut aussi que ceux qui se destinent à l'agriculture prennent les moyens d'obtenir de celle-ci tout ce qu'elle ne sait refuser à celui qui a pour maxime le travail et l'économie et qui prend le

moyen de se perfectionner dans son art ; il ne faut pas qu'il fasse de l'agriculture *à pis aller*.

Le crédit foncier. —Voici, d'après les journaux de Québec, les noms des administrateurs du "Crédit foncier," pour la Province de Québec : L'Hon. M. J. A. Chapleau, M.M. Warlele et de Beaufort, pour Montréal ; l'Hon. M. Paquet, l'Hon. M. Isidore Thibaudet et M. B. Beaudet, pour Québec. Les directeurs seront M. Beaudet à Québec, et M. Barbeau à Montréal. Le siège de l'association sera fixé à Québec.

— Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs l'établissement d'un Cercle agricole dans la paroisse de St-Casimir, comté de Portneuf. Quoique ce cercle ait été organisé que récemment, on nous informe qu'il s'est produit un changement notable dans la manière de cultiver de plusieurs cultivateurs ; on est bien décidé à faire trêve à la culture routinière. On nous assure que les labours ont été mieux faits cet automne et qu'un plus grand nombre de champs ont été labourés. Outre que les labours d'automne conviennent mieux à l'ameublissement d'un sol humide et compacte, ils sont une avance sur les travaux du printemps.

En réponse à la lettre qui nous a été adressée par un des directeurs du Cercle agricole de St-Casimir, nous pouvons assurer M.M. les directeurs que nous essaierons à contribuer, dans la mesure de nos faibles moyens, au succès de ce Cercle. Plusieurs questions nous ont été posées : pour y répondre d'une manière satisfaisante, il faudrait écrire plusieurs pages ; le temps nous manque pour cela. Dans le cours de l'hiver nous répondrons, dans la *Gazette des Campagnes*, à ces différentes questions ayant rapport aux labours et sur la manière de semer.

Dans le comté de Portneuf, la paroisse de St-Casimir n'a pas été seule à établir un Cercle agricole, la paroisse de St-Ubalde organisait aussi un Cercle agricole dans le cours du mois d'août dernier, sur les instances du curé de la paroisse, le Révd M. J. C. Chavigny de la Chevrotière. Les cultivateurs ont chaleureusement répondu à l'appel de ce dévoué ami de l'agriculture, et on nous informe qu'on assiste aux réunions avec la plus grande assiduité, et que ceux qui possèdent le plus de connaissances en agriculture s'efforcent de rendre ces réunions intéressantes. M. Michel Léveillé en est le Président ; M. George Doré, Vice-Président ; et M. Gédéon Trottier, le Secrétaire-trésorier.

Embauchage. —Nous lisons, sous ce titre, dans le *Nouveau Monde* :

Encore un triste exemple dont devraient enfin profiter ceux qui sont tentés de croire aux riantes promesses de céder aux incessantes et indignes sollicitations de ces agents de chemins de fer ou de fabriques américaines qui sont payés pour venir arracher à leurs terres nos familles canadiennes et les livrer à une exploitation impitoyable et à la misère pour le reste de la vie.

Un journal de New-York rapporte qu'une fabrique de soie de New-Jersey, vient de renvoyer tous ses employés, la plupart des filles de l'endroit, qui eurent le malheur de manifester du mécontentement pour la conduite qu'on tenait à leur égard, et les ont rem-

placés par une armée de familles canadiennes, venues presque toutes des environs de Montréal, grâce tousjours aux riantes promesses de ces embaucheurs, qui sont payés tant par tête pour chaque émigré canadien qu'ils livrent entre les mains de leurs patrons.

Nous avons dit une armée de familles canadiennes et ce n'est pas sans motif. Ces pauvres gens, au nombre de 250 personnes, hommes, femmes et enfants, à qui on avait promis un travail permanent et très-rénumérateur, la fortune à fin, puisque les enfants mêmes devaient gagner aisément \$2 par jour, sont aujourd'hui soumis au véritable régime militaire. Ils sont tous logés dans une immense bâtisse, qui fut un jour, quand elle était dans un état convenable, le "St. James Hotel."

Un steward leur distribue les rations fournies par la compagnie. La discipline militaire est strictement maintenue dans le camp, car il faut à tout prix frapper d'impuissance le mécontentement, bien légitime, tous l'admettront, de ces pauvres Canadiens si odieusement trompés. Les portes se ferment régulièrement à 9 heures du soir, et après cette heure, nul ne peut entrer ni sortir. Une forte patrouille fait la garde toute la nuit autour de la bâtisse, sous prétexte d'empêcher que les employés démis ne viennent mettre le feu.

Comme la compagnie est arriérée de \$1,600 dans ses comptes avec la Corporation, l'eau de l'aqueduc lui est refusée, et de nombreux eaux sont mis à la disposition des malheureux émigrés, qui sont obligés d'aller chercher leur eau à la rivière.

La compagnie ne veut faire venir à son service que des familles; pas de célibataire, et cela se comprend. Il est trop facile pour celui-ci de s'en aller, quand il n'est pas content; mais quand il faut, avant de songer à retourner à son cher clocher, qu'on regrette si amèrement, ramasser le prix des billets de passage de toute une famille, il s'écoule bien des mois, bien des années avant qu'on puisse réaliser ce désir, et ces mois et ces années font le profit de l'exploitateur; et puis, quand, sous la pression du mal du pays, on est parvenu à mettre en réserve une somme assez ronde pour opérer le retour de la famille, il en coûte d'aller verser le fruit de tant de sacrifices dans la caisse des agents de chemins de fer pour se faire jeter sur le grand chemin de la province où l'on ne trouve plus ni les gras bostiaux qu'on a vendus à vil prix, ni la fertile terre qui rendait si généreusement les sacrifices, grands il est vrai quelquefois, mais jamais pénibles, qu'on faisait pour elle. Ou plutôt oui, on revoit la chaumière natale, avec tous ses souvenirs, mais en la possession d'une famille qui a su prendre d'autres avis que ceux de ces indignes embaucheurs.

Et ces familles restent la proie de la misère et du découragement sur la terre étrangère. Et dire que quarante ou cinquante autres doivent se rendre prochainement au service de la compagnie dont nous parlons, et qu'un bien plus grand nombre encore seront demandées par l'entremise de leurs embaucheurs.

Pauvres cultivateurs, gidez donc vos terres, et recevez, avec le mépris qu'ils méritent, ces malhonnêtes officiers payés pour vous tromper et vous mettre dans l'indigence.

Collège de Ste-Anne.

Noms des élèves qui ont été les premiers dans le cours d'octobre.

COURS CLASSIQUE.

EN PHYSIQUE.—*Physique*: Alex. Boucher (2 fois), Frs Têtu, Aug. Gagné;—*Astronomie*: Frs Têtu (4 fois), Frs X. Couture.

MATHÉMATIQUES.—*Philosophie*: Joseph Lavoie (2 fois), Chs Collet, George Miville;—*Algèbre*: Joseph Lavoie, Chs Collet.

RHÉTORIQUE.—*Toutes les matières réunies*: Joseph Levasseur (2 fois), Anthyme Roy, Louis Bacon;—*Version grecque*: Joseph Levasseur;—*Composition française et Histoire du Canada*: Joseph Levasseur;—*Thème latin et Histoire du Canada*: Lucien Gauvreau;—*Histoire du Canada*: Louis Bacon.

BELLES LETTRES.—*Toutes les matières réunies*: Alphonse Pouliot (4 fois);—*Amplification française*: Auguste Taschereau;—*Thème latin et version latine*: Joseph Darisse;—*Version grecque*: Alphonse Pouliot.

VERSIFICATION.—*Toutes les matières réunies*: Narcisse Dégagné (3 fois), Martial Pelletier;—*Thème latin*: Chs Vézina;—*Version latine*: Sylvio Pelletier, Narcisse Dégagné;—*Version grecque*: Ad. Guy;—*Histoire romaine*: Joseph Lafard.

MÉTHODE.—*Toutes les matières réunies*: Alphonse Sirois, Téléphore Roy, En. Rouleau;—*Histoire romaine*: Téléphore Roy;—*Thème latin*: Alphonse Sirois (2 fois), Alfred Vandry, En. Rouleau, Onésime Thibault.

COURS COMMERCIAL.

QUATRIÈME.—*Français*: George Lamontagne (4 fois), Ph. Desrosiers;—*Anglais*: George Cloutier (4 fois).

TROISIÈME.—*Français*: David Pellerin, Auguste Guy;—*Anglais*: J. A. Schwartz;—*Arithmétique*: David Pellerin, Auguste Guy.

DEUXIÈME.—*Français*: Eudore Roy (4 fois), Arthur Francœur;—*Anglais*: Eudore Roy, Thomas Castongnay;—*Histoire Sainte*: Gir. Patenaud (2 fois), Albert Lemieux, Eugène Lévesque, Thomas Castongnay.

PREMIÈRE.—*Français*: Armand Pronlx (2 fois), Alyre Gonest.

CAUSERIE AGRICOLE

PRINCIPES NUTRITIFS DE LA PLANTE (Suite).

Pour qu'un terrain soit favorable à la végétation, il faut qu'il réunisse les conditions suivantes:

1o. Etre assez poreux ou perméable pour que l'air puisse pénétrer aisément à une certaine profondeur, pour que l'eau y infiltre facilement, et pour que les racines puissent y plonger, s'y modifier et s'y étendre en tous sens.

2o. Présenter assez de consistance et de ténacité pour que les racines s'y établissent solidement et résistent aux agitations que les mouvements de l'atmosphère impriment aux branches.

3o. Recevoir l'eau et s'en imprégner de manière qu'elle ne s'évapore pas trop promptement et qu'elle soit fournie à la plante selon ses besoins.

Or, il n'y a aucun des sols désignés plus haut qui présente tous ces avantages. L'argileux résiste à l'extension des racines; il est imperméable à l'air, il serre et étouffe la plante quand il est sec; il la pourrit lorsqu'il est humide. Le calcaire boit l'eau avec avidité, et la laisse filtrer ou évaporer avec une telle facilité, que la plante y est alternativement inondée et desséchée. Le sablonneux joint aux inconvénients de ce dernier celui de ne pas fournir un support assez fixe au végétal.

On est parvenu par des labours, des engrais et le mélange d'autres terres, à rendre ces sols propres à la végétation.

Lorsqu'on veut amender une terre ou la rendre la plus propre possible à la végétation, il faut commencer par en étudier la nature et constater ses qualités ou ses défauts.

Ces premières connaissances nous indiquent déjà quelles sont les plantes qui conviennent à un terrain ; car il en est qui se plaisent dans un sol compacte et argileux, tandis que d'autres préfèrent une terre aride et poreuse ; il en est qui demandent un terrain ouvert et profond pour y développer convenablement leurs longues racines ; tandis que d'autres, munies de racines fibreuses et pivotantes, n'exigent qu'une mince couche de terre végétale. C'est au cultivateur à bien étudier son terrain, pour ne lui confier que les plantes qui lui conviennent.

Mais, par le secours de amendements, on peut corriger les vices d'un terrain quelconque et les ramener tous à présenter les dispositions les plus favorables à la végétation : ces amendements consistent dans le mélange des terres, l'emploi des fumiers et l'usage des labours.

Nous allons les considérer séparément.

On amende un terrain compacte et argileux en y mêlant des terres sèches, calcaires ou sablonneuses ; en y portant des plâtras, des gravais, de la chaux, des cendres et autres principes absorbants. Par ce mélange on divise la terre et on la rend plus perméable à l'air ; l'eau la pénètre plus aisément, la charrue la sillonne sans peine, les racines s'y établissent plus facilement et p'ongent à une plus grande profondeur.

S'il s'agit, au contraire, d'amender une terre aride, légère et trop poreuse, le mélange d'argile est l'amendement le plus convenable de tous.

De tous les amendements connus, celui que fournit la marno est la plus généralement employée : on s'en sert pour toutes les espèces de sols, parce que la marno les améliore tous ; mais comme elle est de nature très-différente, qu'elle est ou grasse ou maigre, selon la proportion de ses principes constituants, qui sont surtout l'argile et la chaux, il faut faire choix de celle qui convient le mieux au terrain qu'on se propose de marnier. La propriété qu'a la marno en général de se fuser, de se diviser et d'offleurir à l'air, développe son action et ajoute à sa vertu amendante les propriétés dissolvantes et stimulantes. Indépendamment de cette seconde propriété, il paraît que la marno qu'on mêle dans un terrain quelconque lui communique la vertu qu'elle possède de prendre l'eau et de la retenir assez pour ne la livrer à la plante qu'à mesure de ses besoins : de sorte que cet amendement réunit plusieurs bonnes qualités qu'aucun autre ne présente au même degré.

On peut considérer les fumiers non-seulement comme fournissant des sucs nutritifs au végétal, mais comme amendant le terrain auquel on les confie. En effet, les fumiers divisent la terre, la tiennent entrouverte, y facilitent l'accès de l'air, la filtration des eaux, et y laissent pour résidu des principes salins et terreux qui, par le laps du temps et après une longue suite d'engrais, changent ou modifient avantageusement le sol primitif.

On a longtemps discuté pour savoir s'il était plus convenable d'employer les fumiers faits et bien pourris, que les fumiers longs ou de litière. La solution de cette question ne peut pas être donnée d'une ma-

nère absolue, parce qu'elle dépend de la nature du terrain qu'on a à semer, et de l'espèce de plante qu'on confie à la terre.

Il est plus avantageux d'employer les fumiers longs dans les terres compactes, parce qu'ils tiennent la terre ouverte et la rendent plus perméable à l'air et à l'eau ; les fumiers courts sont préférables pour les terrains calcaires et poreux.

Une autre considération peut encore déterminer à préférer l'un à l'autre, c'est que les fumiers courts s'usent et se consomment dans l'année, tandis que l'effet des fumiers longs se fait ressentir pendant deux à trois ans. Ainsi le premier est tout employé à produire une récolte ; le second peut en nourrir plusieurs, et par conséquent il faut employer celui-ci en plus grande partie, si l'on veut avoir le même résultat de part et d'autre la première année. On voit, d'après cela quel est l'avantage qu'on doit retirer des feuilles, des bruyères, des pailles qu'on ensevelit dans une terre.

De tous les amendements employés, le labour est le plus commun. Il divise et ameublit la terre ; il ramène à la surface celle qui n'est pas assez aérée, c'est-à-dire assez pourvue d'humus soluble ; il facilite la filtration et l'écoulement des eaux ; il détruit les mauvaises plantes et en nettoie le sol.

C'est en partant de ces idées qu'on sentira combien un labour profond est préférable à un labour superficiel ; car, par le labour profond, on permet aux racines de plonger et de se mettre à l'abri de l'ardeur dévorante du soleil, on donne à l'eau la facilité de filtrer à une plus grande profondeur, et d'y rester, à l'abri de l'évaporation, pour fournir aux besoins du végétal.

Mais lorsqu'on fait, pour la première fois, des labours profonds dans une terre, surtout dans une terre compacte, il faut laisser longtemps aérer celle qu'on ramène du fond avant de l'employer à produire ; sans cela on courrait risque de n'avoir qu'une médiocre récolte.

C'est, sans contredit, à ces labours profonds, que quelques cultivateurs de renom, doivent leurs principaux succès, et on ne saurait trop les recommander à la plupart de nos cultivateurs qui ne connaissent pas encore cette source précieuse de prospérité agricole.

Mais les labours profonds ne sont pas également avantageux pour toutes les terres : ils ne sont essentiellement nécessaires que pour les terres fortes, compactes et argileuses. Les terres calcaires, naturellement trop poreuses, n'exigent de labour que pour recouvrir les semences qu'on leur confie.

Il est même des terres où les labours profonds ne sont pas praticables, telles sont celles qui ne forment qu'une couche de quelques pouces d'épaisseur, ou au-dessus de bancs de roche, ou au-dessus du sable, et d'autres couches peu propres à la végétation.

DE L'ACTION DES STIMULANTS SUR LA VÉGÉTATION.

Nous avons parlé jusqu'ici des sucs nutritifs du végétal et du pouvoir de la terre dans tout ce qui concerne la végétation, il nous reste à parler de quelques agents qui influent puissamment sur toutes les fonctions de la plante et sans le concours desquels il n'y a pas de végétation.

Il ne suffit pas de présenter des aliments à la plante, il faut encore que ses organes soient disposés à les recevoir et à les digérer; et ces dispositions sont subordonnées à l'influence de quelques agents qui excitent ces organes, les irritent, les mettent en jeu et développent en eux les facultés nécessaires. Ces agents sont principalement la chaleur et la lumière. Nous allons considérer leur action séparément.

Action de la chaleur dans la végétation.—Nous avons déjà observé que la germination n'a pas lieu à une température voisine de la glace; elle ne se développe en général qu'à quelques degrés au-dessus de cette température; et la végétation est d'autant plus active que la chaleur atmosphérique est plus élevée, pourvu toutefois que la sève soit suffisamment délayée; car une chaleur forte qui agit après un temps sec n'active pas la végétation en proportion de la température.

Il a été prouvé que lorsque la sève a commencé à couler par plusieurs incisions faites au tronc ou à la tige d'une plante, on peut suspendre l'écoulement en appliquant de la glace aux ouvertures, de telle sorte qu'on l'interrompt à un ou plusieurs orifices, tandis qu'il continue à d'autres.

La première impression de la chaleur sur une plante ramollit donc la sève, la met en mouvement et en circulation; et le bourgeon grossit.

Il paraît que le premier mouvement de la sève n'est dû qu'à l'expansion et à l'action de celle qui est ramassée dans l'aubier.

Le physicien Knight a prouvé qu'après que la plante a développé toutes les parties qui se forment, depuis le printemps jusqu'à la fin de l'été, les feuilles continuent à pomper dans l'air et à verser dans l'aubier, tous les sucs qu'elles absorbent. La sève reste en dépôt dans l'aubier jusqu'à ce que la chaleur vienne la mettre en mouvement, ce qui arrive au printemps ou par l'exposition du végétal à une température chaude.

De cette doctrine, il doit s'en suivre que la pesanteur spécifique de l'aubier doit être plus forte en hiver qu'en été, attendu que, dans le premier cas, la sève, durcie dans le tissu de l'aubier, remplit tous les pores, et qu'à ors le même volume d'aubier contient plus de matière; c'est ce qui a été confirmé par l'observation.

On peut donc concevoir par là, comment il est possible qu'une branche d'arbre introduite dans une serre chaude par une ouverture particulière y parcourt les premiers périodes de la végétation, et produise successivement des feuilles, des fleurs, des tiges, tandis que les autres parties de l'arbre exposées au froid extérieur ne montrent aucune apparence de vie. On voit encore, en partant de la même théorie, la raison pour laquelle les branches et les arbres coupés en automne végètent, pour la plupart, au printemps, jusqu'à ce qu'ils aient épuisé le dépôt de sève qui s'était formé après l'été.

On doit donc les premiers développements de la végétation à la chaleur atmosphérique, qui ramollit les sucs déposés dans l'aubier, leur imprime le mouvement, et excite en même temps les organes. Mais lorsque la terre a enfin reçu l'impression de la chaleur, alors les racines pompent l'eau et les sucs alimentaires contenus dans la terre, et ces sucs sont transportés dans toutes les parties du végétal par le

seul moyen des vaisseaux qui se trouvent dans le bois et surtout dans l'aubier.

Dans le second période de la végétation, la sève est si abondante qu'elle transsude par les pores et coule par toutes les incisions qu'on pratique sur le tronc. C'est dans ce période qu'on voit suinter la sève par l'extrémité des tiges, surtout lorsqu'on les a taillées.

Il est hors de doute que, dans ce période de la végétation, la sève monte des racines aux branches; car si on pratique plusieurs incisions et à différentes hauteurs sur le tronc d'un arbre, la sève commence à couler par les plus basses, et l'écoulement s'établit successivement et régulièrement dans toutes jus qu'aux plus hautes.—(A suivre.)

Epizootie.

M. le Rédacteur,

Au moment où l'épizootie fait tant de ravages parmi les chevaux, j'espère que vos lecteurs vous sauront gré du traitement suivant que je trouve dans le *Star* d'hier soir, et qui est fortement recommandé par M. W. Paterson, M. R. C. V. S. Je n'ai pas la moindre hésitation à le recommander moi-même, persuadé comme je le suis que, en adoptant ce traitement aussi simple qu'efficace, on parviendra facilement à maîtriser cette maladie épidémique qui prive tant de personnes des services utiles de leurs chevaux.

Traitement :

En premier lieu, il faut donner des soins assidus à l'animal le tenir dans une grande box bien aérée. S'il y a apparence de fièvre, administrez 2 ou 3 drachmes ($\frac{1}{2}$ once) de salpêtre (nitrate de potasse). Si la toux est considérable, stimulez la gorge par l'application des mouches; si la respiration est difficile, stimulez la poitrine en appliquant des mouches sur les côtes et donnez du gruau chaud; si l'appétit fait défaut, changez la diète en donnant de temps en temps des carottes, du son chaud, de l'avoine bouillie, etc. Si l'animal est faible, donnez-lui une bouteille de bon porter ou de bonne bière deux fois par jour, jusqu'à ce qu'il ait regagné ses forces, puis par degrés revenez à la nourriture ordinaire.

Ce traitement m'a paru si facile, si raisonnable et si à la portée de tout le monde que j'ai cru devoir le recommander, mon unique but étant de rendre service aux cultivateurs qui n'ont pas toujours la facilité de se procurer les services d'un médecin vétérinaire. J'ose espérer que, dans l'intérêt général, la presse du pays, avec son obligeance bien connue, s'empressera de reproduire ces quelques observations qui peuvent être utiles à un grand nombre de personnes.

GEORGE LECLERE, M. D.

Secrétaire du Conseil d'Agriculture, P. Q.
Montréal, 17 novembre 1880.

Les arbres attaqués par la jaunisse.

C'est une maladie qui s'annonce par la diminution de l'intensité du vert des feuilles des arbres, qui se caractérise par la nuance jaune et ensuite brune qu'elles prennent, et qui se termine ou par leur chute seulement, ou par leur dessèchement, suivi de la mort des arbres.

Toutes les circonstances qui précèdent, accompagnent et suivent la jaunisse des arbres, prouvent qu'elle est uniquement due à une diminution dans leurs moyens de nutrition.

Un arbre planté dans un terrain aride, à moins qu'on ne l'arrose régulièrement, est toujours jauno, parce qu'il n'y trouve pas la quantité de sève nécessaire à son entretien. Souvent même il y périclote, ou subitement lorsque la sécheresse se prolonge.

Un arbre planté dans un terrain marécageux jaunit, parce que la plupart de ses racines pourrissent; il périclote quand toutes ses racines sont mortes. On peut facilement s'assurer de ce fait.

Un arbre dont l'écorce des racines est rongée par la larve du hanneton ou brûlé par l'acide des fourmis jaunit, parce que cette écorce, ayant perdu ses vaisseaux absorbants, ne peut plus assimiler les sucs qui doivent entrer dans la composition de la sève. Il périclote lorsque la presque totalité de cette écorce, surtout celle des chevêles, est désorganisée.

Un arbre dont on a étronçonné, mutilé les racines avant de le planter est sujet à jaunir, parce qu'il n'a pas assez de sucs pour se procurer la quantité de sève qui lui est nécessaire. Par la même raison, un arbre greffé sur un sujet d'une nature plus faible que la sienne jaunit également.

Un arbre exposé à toute l'ardeur du soleil du midi jaunit, parce que l'évaporation de sa sève est plus considérable que son absorption.

Un arbre qui a un grand ulcère ou quelque autre maladie interne, ou celui dont les insectes ont désorganisé le liber ou rongé la moelle, etc., jaunit, parce qu'il a perdu de la sève qui était nécessaire pour soutirer la même quantité de sève.

Un arbre qui est près de mourir de vieillesse jaunit.

Tous les arbres n'ont pas la disposition à jaunir au même degré. Le poirier peut être cité, parmi les arbres fruitiers, comme celui qui y est le plus exposé.

Les arbres sont généralement plus sujets à la jaunisse que les plantes herbacées.

Souvent un arbre vit une longue suite d'années sans cesser une seule de ces années d'avoir des feuilles jaunes; mais cet arbre ne parvient jamais à la grosseur, ne porte pas autant de fruits que celui, planté la même année et dans le même terrain, qui n'aura pas éprouvé la même maladie.

On peut, dans un grand nombre de cas, faire disparaître la jaunisse des arbres, non sur les feuilles qui l'ont montrée, mais sur celles qui vont se développer ou qui se développeront l'année suivante.

Des arrosements abondants et continus rendent la santé à un arbre devenu jaune, parce qu'il est planté dans un sol aride. On peut aussi arriver au même but en coupant pendant l'hiver une partie de ses branches c'est-à-dire en proportionnant celle qu'il doit nourrir l'année suivante à ce que ses racines peuvent fournir de sève. Ces moyens ne sont que temporaires. Le seul durable, c'est de remplacer la terre qui entoure ses racines avec de la terre franche de bonne qualité, ou de fumer fortement.

En donnant, par le moyen de profondes tranchées, de l'écoulement aux eaux des marais qui pourrissent les racines d'un arbre, on fait disparaître sa jaunisse, pourvu toutefois que le mal ne soit pas encore trop invétéré.

De même, en tuant les larves de hannetons ou les fourmis qui font jaunir un arbre, on lui rend la verdure, s'il n'y a que peu de racines dont l'écorce soit altérée.

Une excellente terre et des arrosements ménagés assurent la reprise et la vigueur de l'arbre dont les racines ont été trop mutilées.

L'abri d'un paillis-on, d'une planche, etc., suffit souvent pour faire reverdir un arbre brûlé par le soleil.

C'est au cultivateur intelligent à juger, par l'observation, des causes de la jaunisse des arbres et des parties qu'il est appelé à soigner. Nous ne pouvons ici indiquer ni tous les cas ni toutes les circonstances.

Lorsque l'aspect du terrain n'annonce pas une cause de jaunisse, et que cependant les arbres d'un jardin ou d'un verger sont jaunes, on peut accuser de négligence celui qui les soigne, puisque des engrais et des amendements placés à propos peuvent toujours remédier au mal. Un seul labour donné dans un instant favorable, avant la sève d'automne, a suffi pour guérir une allée d'arbres fruitiers atteints de la jaunisse.

Emploi de la mousse comme litier.

Il est surprenant que l'agriculture ne tire pas parti des mousses dans tous les lieux où elles sont abondantes. Pourquoi ne pas suivre l'exemple que donnent quelques cultivateurs qui chaque automne les ramassent avec soin, au moyen de râtaux à dents de fer, et les transportent dans les écuries pour y faire de la litière et augmenter ainsi la masse des engrais? De toutes les substances employées à cet usage, c'est la plus douce, celle qui absorbe le mieux les urines des animaux, qui s'imprègne le plus du suint des moutons, suint qu'on a prouvé être seul un excellent engrais.

On leur reproche qu'elles se décomposent plus lentement que la paille lorsqu'elles sont mises en tas, et en effet elles ne fournissent rien de dissoluble à l'eau dans l'état frais; mais si c'est un mal dans certains cas, c'est un bien dans d'autres; et d'ailleurs il ne s'agit que d'attendre un peu plus longtemps, puisque, dans cet état, elles fournissent un amendement mécanique pour les terres argileuses et humides.

La multiplication des produits dans une exploitation rurale.

Tout doit tendre à la multiplication dans une exploitation rurale, puisqu'elle n'a pour but que de remplacer perpétuellement ce qui se consomme ou se vend; cependant cette multiplication doit être soumise à des règles, sans quoi elle mènerait le cultivateur à sa perte.

En effet plus il a de bestiaux et plus il a de valeurs disponibles; mais s'il n'a pas suffisamment de fourrages pour les nourrir? — Plus il a de blé, et plus il fait d'argent; mais si le blé s'avilit et qu'il ne puisse pas le vendre sans perte? — Plus il plante d'arbres, et plus il augmente la valeur de son fond; mais si leur nombre nuit à ses récoltes de blé ou autres grains?

Nous citons ces exemples, presque triviaux, pour faire sentir que tout doit être en rapport harmonique, et qu'il faut toujours combiner les avantages

et les inconvénients d'une opération avant de la commencer.

En général, un cultivateur qui veut tirer un grand parti de sa culture, s'efforce de multiplier les objets dont la vente est la plus assurée dans le moment; mais celui qui est prudent, les varie de manière à ce que si l'un manque l'autre l'en dédommage.

Apiculture.

Usage et choix de la cire.—La cire sert partout à faire des cierges, des flambeaux, de la bougie grande et petite, des figures, onguent, emplâtres, pommades, etc.

On appelle *cire-vierge*, celle qu'on tire sans qu'elle ait passé par le feu. Après la cire-vierge, la meilleure est celle qui est d'un beau jaune, qui sent le storax, qui est dutible en sa siccité, et qui se peut filer comme le mastic.

Une autre sorte de cire-vierge, ou espèce de mastic rouge que les abeilles font dans leurs ruches, qu'on a mal à propos pris pour la propolis, n'est autre chose qu'une résine que les abeilles recueillent toute faite sur le bouleau, le saule et le peuplier, et dont elles se servent pour boucher les trous et les fentes de leurs ruches, comme on l'a déjà dit.

La cire blanche doit être choisie blanche, claire, transparente, en pain épais, et qui, cassée sous les dents, n'y adhère point, et n'ait pas de mauvais goût.

Ce qu'on nomme *cire brute*, est un mélange d'une substance mielleuse avec la poussière des étamines des fleurs, et ceux qui élèvent des abeilles, essayent, quand ils sont dans le cas de les nourrir, d'exciter ce mélange en joignant au miel une purée épaisse de fèves de marais.

Le moyen sûr de connaître si la cire est allée de graisse, est d'en faire tomber une goutte sur des draps; lorsqu'elle est bien refroidie et figée, on verse par-dessus un peu d'esprit de vin, puis en frottant l'étoffe, quand l'humidité de l'esprit de vin est dissipée, il n'y doit rester aucune tache.

Il y a aussi, au Mississipi, une plante commune, dont la graine, bouillie dans de l'eau, laisse un sédiment inflammable, qui, mêlé avec la vraie cire, en augmente considérablement le volume.

Manière de blanchir la cire.—On la fait blanchir de différentes manières: les uns la laissent plusieurs jours au soleil et à la rosée, après l'avoir rapée en menus parties, les autres la font chauffer, avec quantité d'esprit de vin, et la passent par le filtre: alors elle se blanchit tout à coup.

La cire grenée se blanchit plus facilement que l'autre.

Dans la plupart des fabriques, on m'le avec la cire de la première fonte, une certaine quantité de graisse dont la dose varie selon la qualité de la cire, c'est à dire, qu'on en met davantage à celle qui a été rendue trop sèche par la cuisson, qu'à celle qui est encore onctueuse. Les cires incapables de prendre un beau blanc, se mélangent de suif de moutons qui leur donne un œil blanc, qui tient le milieu entre ceux de la cire et du suif: elles ont alors peu de transparence, sont grasses au toucher, se consomment plus vite que les autres et répandent une mauvaise odeur; les cires sont plus passables quand on ne les allie qu'à de

la graisse bien ferme, telle que celle qui se trouve aux rognons de moutons ou de veau. Les cires sont toujours grasses et se collent aux mains; on les emploie à faire des cierges ou des bougies communes.

Il y en a qui prennent de la cire jaune, la font fondre avec de l'eau claire, dans un chaudron, la font bouillir, l'écument, la dressent dans un linge blanc et clair, la passent chaudement à travers pour en ôter les ordres; puis qui la refondent, dans le même chaudron, à feu lent (au lieu de chaudron, il vaut mieux se servir d'une poêle large par le haut), ensuite ils prennent une palette de bois, la trempent dans de l'eau fraîche, et en même temps la plongent dans la cire fondue; cette cire se durcit tout autour, et s'attachant à la palette, paraît comme une peau mince et diaphane, qui se sépare aisément de la palette en la repoussant dans l'eau, où on laisse la cire pour achever de l'affermir.

Après cela ils remettent, pour la seconde fois, la cire sur le feu, et recommencent la même manœuvre qu'au premier, jusqu'à trois fois; ensuite ils retirent la cire de l'eau fraîche, l'étendent sur des claies couvertes de toiles, et l'exposent au soleil et à la rosée, qui, pénétrant cette cire en feuilles, et transparente, la font blanchir en peu de jours.

On doit prendre garde que le soleil ne soit point trop ardent, car la chaleur excessive fait fondre la cire: on évite cet inconvénient, en l'arrosant, sur le midi, avec de l'eau fraîche.

Table des matières du XVII^e volume de la "Gazette des Campagnes."

Nous expédions aujourd'hui la table des matières publiées dans le cours de la dix-septième année de la *Gazette des Campagnes*, que le manque de temps nous avait empêché de préparer avant aujourd'hui.

Comme on le verra, la table que nous envoyons aujourd'hui est plus longue que celle des années précédentes, étant de douze pages. Si cette table n'était pas très-détaillée, on ne pourrait user du livre qu'avec une extrême difficulté; de là il résulte qu'on range le livre sur les tablettes de sa bibliothèque et qu'on n'y touche plus.

Il serait à désirer que ce livre fut souvent consulté, comme doivent l'être tous les journaux qui traitent d'agriculture.

Grand nombre de nos lecteurs ont la louable habitude de faire relire la *Gazette des Campagnes* après chaque année de publication, et sont satisfaits d'avoir actuellement dans leur bibliothèque seize volumes assez considérables de matières agricoles qui peuvent leur être d'une grande utilité.

Ceux de nos abonnés auxquels il manquerait quelques numéros pour compléter la 17^e année de la *Gazette des Campagnes* pourront en faire la demande et nous nous empresserons de les leur envoyer.

Choses et autres.

Élevage des volailles.—Il n'est pas toujours de l'intérêt des cultivateurs de nourrir une grande quantité de volaille, parce que les frais qu'elle occasionne surpassent, lorsqu'une sévère économie n'y préside pas, ce qu'elle peut produire en argent; mais il est toujours bon qu'ils en aient une quantité proportionnée à leur exploitation, pour consommer toutes les graines qui tombent lors des récoltes, celles qui restent dans les pailles, celles qui ont éprouvé une altération quelconque, etc.

Évaluation d'une terre.—Les cultivateurs sont souvent dans le cas d'estimer la valeur d'une terre, soit pour en faire l'acquisition, soit comme arbitres, et doivent désirer connaître les bases d'après lesquelles on peut l'établir.

Tout fonds de terre a une valeur propre et une valeur relative. La valeur propre est fondée sur la nature du sol, sur son exposition, sur l'abondance ou la rareté des eaux, etc., etc. La valeur relative tient à sa position dans le voisinage d'une ville, de centres manufacturiers, sur une route très-fréquentée ou dans le voisinage d'un chemin de fer.

Une terre de peu de valeur peut en acquérir une grande entre les mains d'un cultivateur industriel qui sait en tirer parti, soit directement par une meilleure culture, un meilleur choix de productions, etc., soit indirectement, en y élevant ou engraisant des bestiaux, en fabriquant plus de beurre, ou en s'associant à une fabrique de fromage pour la vente du lait.

Généralement on établit la valeur d'un fond sur la vente des produits qu'on réalise ou sur la rente qu'en paie le fermier lorsque le propriétaire ne le cultive pas lui-même; mais si cela suffit à l'acquéreur qui ne veut que placer un capital, il faut des données plus certaines pour celui qui veut spéculer sur la culture. Telle ferme est louée au-delà de sa valeur, telle autre au-dessous; et ce dans un même endroit, dans le même sol, parce que beaucoup de circonstances étrangères à la nature du sol influent souvent sur les déterminations de ceux qui prennent une terre à ferme.

L'évaluation faite d'après le nombre d'arpents en terres labourables et d'après le prix moyen de chacune de ces sortes de terres, est moins sujette à erreur lorsqu'on agit de bonne foi; cependant des causes physiques peuvent encore en altérer les bases.

Il résulte de ceci qu'il est presque impossible d'établir la valeur d'une terre sur des bases fixes; qu'on doit presque toujours croire être arrivé au but lorsque l'on s'est rapproché le plus possible de l'opinion que l'on entretient sur la valeur d'une terre d'après sa position et les produits que l'on peut en retirer.

Culture de la canne à sucre.—Nous lisons ce qui suit dans le *Franco-Canadien*: "M. Pierre Roy, de l'Acadie, nous assure qu'il a fait dix-huit gallons de sirop avec le produit d'environ un huitième d'arpent de terre qu'il a pris l'année dernière pour la culture de la canne à sucre. La graine, qu'il a semée est connue sous le nom de *amber seed* (graine ambrée) à raison de la couleur ambrée du sirop qu'elle produit. La proportion qui entre dans la confection de ce sirop est de quatre pour un c'est-à-dire que quatre mesures d'eau donnent une mesure de sirop. Un autre avantage qu'offre la culture de la canne à sucre, c'est que la graine fait une nourriture excellente pour les bêtes à cornes et vaut pour cela 1/6 de plus que le sarrasin. Même la farine qu'on en fait est supérieure à la fleur de cette dernière céréale.

RECETTES

Corps arrêté dans le gosier.

Lorsqu'une épingle, une arête ou autre corps se trouve dans l'arrière-bouche à portée de la vue (c'est-à-dire en faisant ouvrir la bouche grandement et en déprimant la langue avec le manche d'une cuillère), ou doit tenter de l'extraire à l'aide des doigts ou des pinces, et si on ne réussit pas, envoyer chercher au plus vite le médecin; essayez provisoirement de faire rendre ce corps étranger par le vomissement en buvant une décoction mucilagineuse tiède, un mélange d'eau et d'huile, d'eau et de blancs d'œufs ou même au moyen de blancs d'œufs purs. On parvient facilement à entraîner dans l'estomac certains corps, telles que les petites arêtes de poisson, en faisant avaler des bouchées de pain. On a souvent vu des épingles ou d'autres corps pointus arrêtés au passage, en être retirés en faisant avaler au malade un morceau de viande durcie attaché à un fil et retiré sur le champ avec violence.

Moyen de désinfecter les poulaillers et les étables.

Pour une étable, prenez: une livre de chlore que vous faites dissoudre dans sept pintes d'eau; balayez et nettoyez bien, puis lavez avec une éponge ou un pinceau, trempé dans la solution tous les parois, planches, le sol et tout ce qui se trouve dans l'étable. Après avoir laissé bien sécher faites rentrer les animaux.

LIBRAIRIE J. B. ROLLAND & FILS MONTREAL.

Les révélations du crime de Cumbray et ses complices. Chroniques canadiennes de 1834 ou récit de brigandages fréquents dont la ville de Québec fut assiégé de 1834 à 1835, in-18. Prix: broché, 15 centins.

Ce volume contient le récit de vols sacrilèges commis dans les églises et dans les communautés religieuses, le meurtre de Montmorency et du Capitaine Sivrac, l'arrestation des brigands, leur procès et leur condamnation.

(C'est par erreur que nous avons annoncé la vente de ce volume au prix de 75 centins au lieu de 15 centins.—Pour les autres livres, calendriers et almanachs, cartes à jouer, voir l'annonce de MM. J. B. Rolland & Fils, publiée dans les derniers numéros de la *Gazette des Campagnes*.)



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à OTTAWA jusqu'à MIDI,

VENDREDI,

LE 24 DECEMBRE PROCHAIN,

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, entre les places ci-dessous nommées, à partir du 1er AVRIL 1881.

ARMAGH et ST. RAPHAEL, trois fois par semaine;
ISLE AUX COUDRES et BAIE ST. PAUL, deux fois par semaine;

JERSEY et MARLOW, trois fois par semaine;
KAMOURASKA et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine;

QUEBEC et ST. FRANCOIS D'ORLEANS, trois fois par semaine;
QUEBEC et ST. JEAN D'ORLEANS, trois fois par semaine.

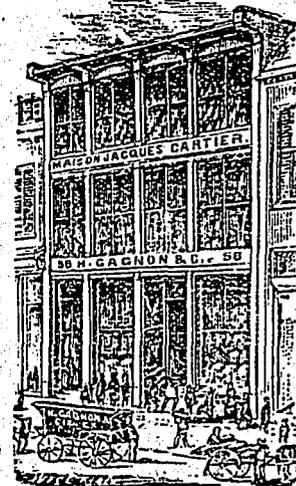
Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue aux Bureaux de Poste des places ci-dessus mentionnées, ou au Bureau du soussigné, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 30 octobre 1880.

MAISON JACQUES CARTIER

NO. 58,
Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.



NO. 58,
Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.